



Infos – Rénovation et extension « Maison Pour Tous »

MPT OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Sur la base de l'Avant Projet Détaillé (APD) validé au printemps :

- On a déposé les permis de construire de la MPT (extension et rénovation) et de la chaufferie bois (implantée dans le sous sol de la Cure) avec consultation des services instructeurs (PMA - incendie – accessibilité...).

- On a engagé la mission PRO qui a pour objet de préciser par des plans, coupes et élévations, les formes des différents éléments de la construction, la nature et les caractéristiques des matériaux, de déterminer l'implantation et l'encombrement de tous les éléments de structure et de tous les équipements techniques, de préciser les tracés des alimentations et évacuations de tous les fluides, de déterminer les abords, d'établir un coût prévisionnel des travaux décomposés par corps d'état.

- Début septembre on a engagé la mission DCE qui a pour objet la consultation des entreprises. Cette phase demande un important travail de rédaction des pièces écrites et de nombreuses mises au point entre la maîtrise d'ouvrage (nous) – notre bureau de contrôle (qui vérifie le respect des normes et réglementations) et la maîtrise d'oeuvre (pas moins de 5 bureaux d'études).

Les grands jalons à venir sont :

- l'attribution des marchés mi novembre (19 lots) (processus encadré par le code des marchés publics)
- la démolition du milles clubs et cage d'escalier en septembre – octobre (après désamiantage)
- début des travaux d'extension en janvier si la météo n'est pas trop défavorable.

Une plaquette « Edition spéciale MPT » sera distribuée prochainement.

La commission aménagement.

